



# Société française d'héraldique & de sigillographie

---

<b>Titre</b>	Plaques ornementales équestres armoriées
<b>Auteur</b>	François-Xavier BON, Alban PÉRÈS
<b>Publié dans</b>	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
<b>Date de publication</b>	avril 2021
<b>Pages</b>	28 p.
<b>Dépôt légal</b>	ISSN 2606-3972 (2 <sup>e</sup> trimestre 2021)
<b>Copy-right</b>	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Luc Chassel

---

**Pour citer cet article** François-Xavier BON, Alban PÉRÈS « Plaques ornementales équestres armoriées », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2021-6, avril 2021, 28 pages.  
[http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS\\_W\\_2021\\_006.pdf](http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2021_006.pdf)

---

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

*Adresse de la rédaction* : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

*Directeur* : Jean-Luc Chassel

*Rédacteurs en chef* : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

*Conseiller de la rédaction* : Laurent Macé

*Comité de rédaction* : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,  
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

*Comité de lecture* : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),  
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot  
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),  
Christian de Mérimod (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives  
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),  
Inès Villela-Petit (BnF)

**ISSN 1158-3355**

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE  
ÉTUDES EN LIGNE**

**ISSN 2006-3972**

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**  
SIRET 433 869 757 00016

*Plaques ornementales équestres armoriées*

François-Xavier BON et Alban PÉRÈS

Préemptée par le musée de Cluny lors de la vente aux enchères organisée par la maison Pierre Berger et Associés à Drouot-Richelieu (Paris) le 27 janvier 2021, une plaque médiévale armoriée (*fig. 1*), exceptionnelle tant par sa rareté que par son état de conservation, a retenu notre attention et nous a amenés à nous pencher sur ce type d'artefact qui, à notre connaissance, n'a pas encore fait l'objet d'études<sup>1</sup>.

Les plaques dont il est question dans cet article sont similaires par le thème traité. Elles représentent toutes (avec quelques variantes techniques et iconographiques) un chevalier brandissant une épée. Celui-ci est équipé d'un heaume, d'un haubert par-dessus lequel est apposé un tabard armorié, ainsi que d'un bouclier également décoré d'armoiries. Le cavalier chevauche un destrier vêtu d'un caparaçon décoré lui aussi des armes du cavalier. Ce thème guerrier a fleuri durant la seconde partie du Moyen Âge



*1. Plaque entrée dans les collections du Musée national du Moyen Âge de Cluny en 2021.*

Tous droits réservés au  
Musée de Cluny.

---

Nous tenons à remercier ici : Michel Huynh, conservateur en chef au musée de Cluny ; Christine Descatoire, conservatrice au musée de Cluny, responsable des collections médiévales d'orfèvrerie, d'émaillerie et de tissus occidentaux ; Laurent Hablot, Directeur d'Études à l'ÉPHE, section des sciences historiques et philologiques, Chaire d'emblématique occidentale ; Marina Viallon, doctorante en histoire de l'Art à l'ÉPHE ; Camille Broucke, responsable du pôle conservation, conservateur chargé des collections d'art médiéval du Grand Patrimoine de Loire-Atlantique ; Clément Blanc-Riehl, responsable des collections sigillographiques des Archives nationales ; Maud Sallansonnet, chef du pôle archives anciennes et privées-bibliothèque des archives départementales du Morbihan, direction-adjointe du patrimoine et des archives ; Martine Fabre, chercheuse associée de l'Université de Bretagne Occidentale ; Jon Sneddon ; John Clarke, conservateur au Victoria and Albert Museum ; Rob Webley, University of Exeter ; Ivo van Kempen, Gemeente Rotterdam, Archeologie Rotterdam (BOOR) ; Robert Weis, responsable du Department Arms & Armour and Decorative Art of Hermann Historica GmbH ; Klass von Padberg de la Nederlands Genootschap voor Heraldiek ; le Metropolitan Museum de New-York.

sur les représentations sigillaires, numismatiques, et dans les manuscrits enluminés (fig. 2).



2. Guillaume de Tyr, *Histoire d'Outremer*, XIV<sup>e</sup> siècle, France (BnF, ms.fr. 22495, fol. 154 v.).

Tous droits réservés à la Bibliothèque nationale de France, Paris.

## I. CORPUS

Ce type d'objet étant extrêmement rare, le corpus est en conséquence. Nous n'avons en effet trouvé que 7 occurrences, en comptant un élément fragmentaire et la plaque acquise récemment par le musée de Cluny :

1. Fragment non identifié
2. Plaque aux armes de Longueville
3. Plaque non identifiée (au lion et au franc-canton)
4. Plaque non identifiée (à deux chevrons)
5. Plaque aux armes de Mont-Saint-Jean
6. Plaque complète non identifiée (cimier au massacre)
7. Plaque aux armes des Malestroit
8. Plaques connexes ou non localisées

### 1. Fragment non identifié



3. *Fragment de plaque ornementale armoriée équestre*  
trouvé en Angleterre en 2011, daté de 1200-1350  
et mesurant 31,9 mm / 29,95 mm (PAS n° SF-B15AB4).  
Tous droits réservés au Portable Antiquities Scheme.

Référencé par la base anglaise *Portable Antiquities Scheme* (P.A.S) sous le n° SF-B15AB4, ce fragment de plaque est en alliage de cuivre moulé (fig. 3). Il comporte quelques restes d'émail de couleur rouge dans les réserves (parties creuses) ainsi qu'une trace de dorure au niveau du trou inférieur. Découvert en 2011 à Milden dans le comté du Suffolk au Royaume-Uni, cet élément mesure 31,9 mm de haut et 29,95 mm de large, pour un poids de 6,25 g. La base anglaise indique une datation comprise entre 1200 et 1350.

Cet élément représente une tête de cheval de profil regardant vers la gauche, habillée d'un caparaçon, avec comme élément de têtère, un plumail en éventail de faible relief suggérant un panache, percé en son centre afin de recevoir un clou ou un rivet de fixation. La bouche est ouverte, équipée de son mors et d'une sangle. On distingue à cet endroit un second trou d'un diamètre supérieur au premier (il est possible que ce trou n'ait pas un usage de fixation). La tête semble revêtue d'une housse avec un orifice pour les yeux et laissant s'échapper, du crin ou les oreilles, au niveau de la crête. La housse est décorée d'un motif de lambrequins en réserve probablement dorés avec un émail rouge appliqué en creux. L'arrière est plat, sans décor avec un reste de dorure par amalgame au niveau du trou inférieur.



4. *Détail du sceau d'Ansel de Cayeux*  
sur lequel un plumail est visible sur la  
têtère du cheval, 1314  
(moulage, ANF, sc/D 1656).  
Tous droits réservés aux Archives nationales - Paris

## 2. Plaque aux armes de Longueville



5. Plaque ornementale équestre aux armes de Longueville  
trouvée en Angleterre en 2012, datée de 1200-1400,  
mesurant 64,5 mm / 49,9 mm / 2 mm (PAS n° BH-1AA2D3)  
Tous droits réservés au Portable Antiquities Scheme.

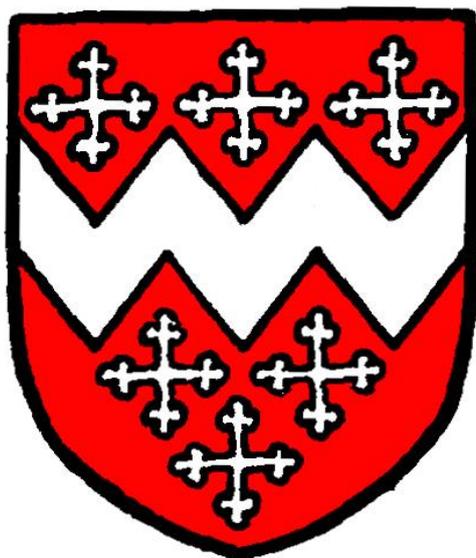
Référencé par la base anglaise *Portable Antiquities Scheme* sous le n° BH-1AA2D3, cette plaque ornementale équestre armoriée est complète (fig. 5). Plate, elle est réalisée en alliage de cuivre moulé et comporte encore des traces d'émail. Découverte en 2012 à Datchworth dans le comté du Heartfordshire au Royaume-Uni, elle mesure 64,5 mm de long, 49,9 mm de haut, 2 mm d'épaisseur, pour un poids de 21,86 g. La base anglaise indique une datation comprise entre 1200 et 1400.

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, la plaque représente un chevalier équipé, chevauchant un destrier vêtu d'un caparaçon. Ce modèle semble galoper vers la gauche. Le chevalier est revêtu d'un haubert matérialisé par un guillochage en chevrons, le bras droit levé et plié vers le haut, brandissant une épée pointée en avant à l'horizontale, la pointe arrivant au niveau de l'arrière du heaume. On distingue un infime reste d'émail rouge prouvant que cette partie était émaillée avec en réserve la bordure et les chevrons matérialisant le haubert. On imagine que sa main gauche tient son bouclier surdimensionné de forme « écu français ancien » orné de ses armoiries. Sa tête est protégée d'un heaume légèrement conique avec un sommet plat. Le cheval, les pattes en avant et l'encolure légèrement baissée, donne une impression de galop. Recouvert d'un caparaçon aux armes de son propriétaire, seules sa queue, ses pattes, et la partie avant de sa tête sont au naturel. Avec ses yeux ronds et ses oreilles à peine saillantes, la tête du cheval est équipée d'un mors, d'une sangle, d'une têtère, ainsi que d'une bride. Les pattes sont traitées à l'image des sabots, de manière très stylisée. Le caparaçon est traité comme le bouclier, selon la technique du champlevé, avec l'application d'un émail rouge dans les parties creusées (alvéoles). Les parties saillantes, quant à elles, sont plaquées

d'une feuille d'argent qui s'est fortement oxydée, devenant presque noire. Le revers de la plaque est plat, sans décor, ayant perdu toute trace de dorure ou d'argenture.

Quatre ou cinq trous permettent à la plaque d'être fixée sur son support. Deux trous d'assez gros diamètre sont situés entre les pattes (avants et arrières) juste au-dessus des sabots. Deux autres d'un diamètre très inférieur se situent au niveau du heaume et dans la queue du cheval. Ceux-ci sont obstrués par le reste du clou (ou rivet), lui aussi en alliage de cuivre. Le dernier trou, d'un diamètre supérieur aux autres, n'est pas forcément destiné à recevoir un élément de fixation. Il nous semble envisageable qu'il ait un but décoratif afin de mettre en évidence les rênes.

Identifiées par Julian Watters et Steven Ashley du département d'archéologie du Norfolk Museums service en 2018<sup>2</sup>, les armoiries représentées sur cette plaque au niveau du bouclier et du caparaçon sont celles de la famille de Longueville : *de gueules à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de 6 croisettes recroisettées posées 3 en chef et 3 en pointes* (fig. 6). Par contrainte technique, l'artisan n'a pas été dans la possibilité de placer la totalité des croisettes, ce qui était tout à fait d'usage à l'époque. Cette pratique est parfaitement illustrée sur le bouclier puisque l'on ne constate que trois croisettes, alors que sur le caparaçon, bénéficiant d'un plus grand espace pour s'exprimer, le concepteur de la plaque a réussi à en placer cinq. Durant la période contemporaine à cette plaque, on retrouve la famille de Longueville dans le Northamptonshire où Henry de Longueville siégea au parlement pour Northampton en 1310 et 1311<sup>3</sup>. Son fils, John de Longueville, est mentionné comme chevalier du comté en 1314, 1315 et 1319, et occupe la fonction de juge de paix et *Commissioner of array*<sup>4</sup>.



6. Armoiries de Longueville  
(dessin d'Alban Pérès)

2. Michael LEWIS, *50 Medieval Finds from the Portable Antiquities Scheme*, Amberley, 2018.

3. *The history of the town of Northampton* (...), Northampton, 1847.

4. Catherine L.W. STANHOPE POWLETT, *The battle Abbey roll with some account of the Norman lineages*, 3 vol., Londres, 1889, vol. 2.

### 3. Plaque non identifiée



7. Plaque ornementale équestre armoriée d'un lion au franc-canton  
trouvée en Angleterre en 2011, datée de 1250-1450,  
mesurant 71 mm / 52,2 mm / 3 mm (PAS n° BH-B91E31)  
Tous droits réservés au Portable Antiquities Scheme.

Référencé par la base anglaise *Portable Antiquities Scheme* sous le n° BH-B91E31, cette plaque ornementale équestre armoriée est complète, bien que très dégradée (fig. 7). Plate, elle est réalisée en alliage de cuivre moulé et comporte d'infimes traces d'émail. Découverte en 2011 à Stagsden dans le comté du Bedfordshire au Royaume-Uni, elle mesure 71 mm de long, 52,2 mm de haut, 3 mm d'épaisseur, pour un poids de 20,4 g. La base anglaise indique une datation comprise entre 1250 et 1450.

À la différence de la plaque n° 2, ce modèle représente un chevalier et sa monture galopant vers la droite. Le chevalier se tient bien droit et on retrouve le guillochage principalement visible sur la jambe où l'on distingue des traces de dorure. La jambe est tendue vers l'avant avec une légère flexion, et le pied de forme pointue est probablement muni d'un éperon. Le bras gauche est étendu en arrière vers le haut, brandissant une épée pointée vers l'avant. Ce bras devait être émaillé laissant les parties en réserve (chevrons et bordures) apparaître dorées. De la main droite il tient son bouclier de forme « écu français ancien » chargé de ses armes. Mal défini, le reste du corps est cerné par une bordure qui laisse présumer d'un émaillage selon la technique de champlevé. La tête est protégée par un heaume conique surmonté d'un plumail qui ici est déformé. Le cheval est traité de la même manière que la plaque n° 2, à la seule différence que la têtère est ornée d'un plumail en forme d'éventail comme le fragment n° 1. Le caparaçon ainsi que le bouclier sont traités selon la technique du champlevé avec l'application d'un émail bleu dans les parties creusées (reste d'émail sous la patte arrière droite du lion représenté sur le caparaçon). Les parties saillantes laissées en réserve étant très probablement dorées si l'on prend en compte la présence de dorure sur la jambe du cavalier. Mais la couleur

argent n'est pas exclue. Le revers de la plaque est plat, sans décor, et ayant perdu toute trace de dorure ou d'argenture.

Six trous permettent la fixation de la plaque. Tous de diamètre identique, ils sont situés sur la patte avant juste au-dessus du sabot, entre les sabots des pattes arrière, en haut de la patte arrière, à l'extrémité arrière de la plaque, dans le franc-canton du bouclier, et enfin au centre du plumail. Il est possible que, devant le défi technique de réaliser une étoile dans un si petit espace, l'artisan ait pris l'option de la réaliser avec un clou à la tête en forme d'étoile.

La base *Portable Antiquities Scheme* mentionne un blasonnement donné par Steven Ashley : « Azure two lions rampant to sinister Argent on a canton Argent in sinister chief a cinquefoil Gules » (*d'azur à deux lions contournés, au franc-canton senestre chargé d'une quintefeuille de gueules*). Une hypothèse d'identification mentionne la famille Buckland dont les armoiries étaient : *de gueules à deux lions rampants d'argent sur un canton d'or frette de sable*. Nous sommes perplexes devant le blasonnement et l'attribution qui est faite car, même si les armoiries représentées sont relativement dégradées, il nous semble que le blasonnement correspondant est : *d'azur au lion d'or (ou d'argent) à un franc-canton de ... chargé d'une étoile de ...* (fig. 8). En effet, les lions ne sont pas contournés puisque par convention, les éléments qui ornent le caparaçon sont disposés dans le sens de la marche. Cela se vérifie sur de nombreux sceaux et illustrations (voir fig. 9 et l'*Armorial de la Toison d'or*). Sur le bouclier, nous constatons que le lion est tourné dans le sens habituel, mais que le franc-canton ne suit pas la règle puisqu'il est à senestre comme ceux du caparaçon. La question se pose de savoir où se situe l'erreur de l'artisan pour la représentation de ce franc-canton qui est, selon nous, une brisure. Sont-ce les franc-cantons représentés sur le caparaçon ou celui sur le bouclier qui est inversé ? Notre impossibilité de manipuler l'objet, conjugué à l'état dégradé de cette pièce très corrodée ne comportant que d'infimes restes d'émail et de dorure, rendent l'identification très problématique.



**8. Armoiries au lion au franc-canton chargé d'une étoile(?).**

Tous droits réservés au Portable Antiquities Scheme.

**9. Détail du sceau de Gaucher III de Châtillon, 1322 (moulage, ANF, sc/D 1791).**

Tous droits réservés aux Archives nationales - Paris.

#### 4. Plaque non identifiée

*10. Plaque ornementale équestre armoriée de deux chevrons, connue d'après une photographie du Musée Dobrée (fond Rochebrune, boîte I, fond du 12 juin 2003).*

Tous droits réservés au Musée Dobrée de Nantes.



Le musée Dobrée à Nantes possède une planche avec photographie contrecollée (papier albuminé) de la collection Rochebrune (fond Rochebrune, boîte I, fond du 12 juin 2003) sur laquelle figure au milieu d'un ensemble de pendants de harnais, une plaque équestre (*fig. 10*). Malheureusement, la photo n'offrant pas de détails suffisants, nous ne pouvons pas offrir une description précise. Si l'on se réfère à la taille moyenne des pendants qui l'entourent sur la planche (environ 40 ou 50 mm), cette plaque est dans la moyenne de celles précédemment décrites, soit environ 50 mm sur 80 mm.

Compte tenu des manques et de l'aspect général, nous pouvons émettre l'hypothèse que cette plaque est réalisée en alliage de cuivre émaillé. Il nous semble que, contrairement aux plaques n° 1, 2 et 3, une partie de cet exemplaire soit traitée en bas-relief. Là encore le thème du chevalier brandissant son épée et chevauchant son destrier est représenté. Comme le fragment n° 1 et la plaque n° 2, ce modèle est tourné vers la gauche. Son bras droit est étendu bien droit en arrière vers le haut, brandissant une épée pointée en avant, la pointe touchant le plumail qui surmonte le heaume. Sa main gauche ainsi que son bras ne sont pas représentés, et il est envisageable qu'ils n'aient jamais été réalisés, probablement cachés par le bouclier manquant. La tête est protégée par un heaume légèrement conique surmonté d'un plumail demi-sphérique stylisé percé en son centre. On remarque au niveau des épaules deux orifices destinés à recevoir un clou ou un rivet, détail inexistant sur les autres plaques étudiées. On distingue les armoiries sur le surcot et le caparaçon. Sur cet exemplaire, les pattes avant du cheval sont cassées, mais l'impression de galop reste présente. L'animal est recouvert d'un caparaçon aux armes de son propriétaire, et seules la queue ainsi que les quatre pattes aux sabots très simplifiés sont au naturel. La tête du cheval semble surmontée d'un anneau, peut-être les restes d'un plumail similaire au heaume du chevalier. Le caparaçon ainsi que le surcot (bouclier ?) sont très probablement traités selon la technique du champlevé avec l'application d'un émail de couleur indéterminée dans les chevrons, les parties saillantes laissées en réserve étant certainement dorées. La couleur argent, bien que très peu probable, n'est pas à exclure.

Les armes sont vraisemblablement *d'or à deux chevrons de...* Toute attribution paraît impossible puisque, outre le fait que cette composition à trois chevrons soit relativement commune et que l'on ne peut déterminer la couleur de l'émail, on ignore également le contexte de la découverte de cette plaque.

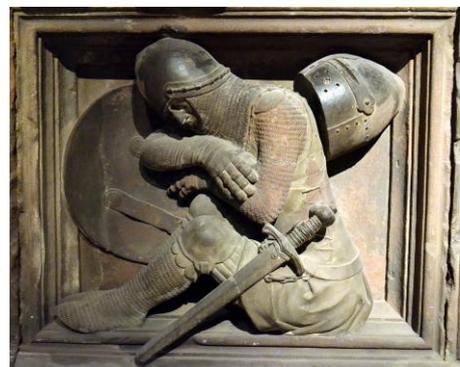
## 5. Plaque aux armes de Mont-Saint-Jean



*11. Plaque ornementale équestre aux armes de Mont-Saint-Jean*  
datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle,  
mesurant 52 mm / 65 (collection particulière).  
Tous droits réservés à la Hermann Historica GmbH.

Proposée aux enchères en novembre 2018 par la maison de vente Hermann Historica de Munich (vente 77, lot 3401), cette plaque était décrite comme suit dans le catalogue (*fig. 11*) : « Pendant de tournois Allemand ou Français du 12/13<sup>e</sup> siècle en bronze avec restes de dorure au mercure. Moulé et retravaillé. Un chevalier sur sa monture harnachée. Le cavalier est en cotte de mailles avec un casque (?) le bras levé incomplet. Le cheval avec un grand caparaçon armorié. Monté sur un support moderne. Mesures sans support : 52 x 65 mm ». Depuis, collection privée européenne.

Réalisée en alliage de cuivre moulé émaillé, cette plaque représente là encore un chevalier assis sur sa monture galopant vers la gauche. Cet exemplaire semble réalisé en bas-relief. Le chevalier est vêtu d'un haubert surmonté d'un tabard à ses armes. Sa jambe est positionnée vers l'avant avec une légère flexion. On distingue, au niveau du traitement du genou, une coque protectrice qui semble prolongée d'une jambière (*fig. 12*). Le pied engagé dans l'étrier est muni d'un soleret (pièce d'armure protégeant le pied), l'éperon n'est pas visible. Le bras droit est en arrière, légèrement plié vers le haut, mais



*12. Chevalier au repos, XIV<sup>e</sup> s.,  
cathédrale ND de Strasbourg.*

privé de sa main qui devait brandir l'épée. Au niveau de l'épaule on distingue une ailette, petit bouclier rectangulaire utilisé durant le XIII<sup>e</sup> siècle qui était destiné à dévier sur les épaules les coups portés sur le heaume. Le bras gauche, ou tout du moins son bouclier, est manquant. Celui-ci devait être muni d'un rivet, et maintenu par matage dans le trou se trouvant au niveau de l'épaule. La tête est protégée d'un heaume conique. Le cheval a le corps et les pattes entièrement recouverts par le caparaçon aux armes du chevalier. Seul un bout de sa queue, les sabots, les oreilles et les yeux sont au naturel.

C'est la position des sabots qui indiquent le mouvement, donnant une impression de galop. La tête du cheval est équipée d'un mors et de rênes. La housse ainsi que le tabard sont traités selon la technique du champlevé avec l'application d'un émail rouge dont il ne reste que d'infimes traces dans les parties creusées. Les parties saillantes laissées en réserves (bordure, écus, rênes, mors) sont dorées à l'amalgame. Datée du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle par la salle des ventes, l'analyse que nous en avons faite nous amène à privilégier une datation durant la première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Compte tenu de l'infime reste d'émail de couleur rouge dans les creux, et des écussons qui, quant à eux, ont bien conservé leur dorure, il est possible de blasonner les armes de cette plaque : *de gueules à trois écussons d'or*. L'identification probable de la famille correspondant à ces armes est la famille de Mont-Saint-Jean en Bourgogne (*fig. 13*)<sup>5</sup>.



**13.** *Grand sceau d'Etienne I<sup>er</sup> de Mont-Saint-Jean, 1314 (moulage, ANF, sc/B 393).*  
Tous droits réservés aux Archives nationales - Paris.

---

5. Henri BEAUNE, Jules d'ARBAUMONT, *Armorial de la Bourgogne*, Dijon, 1864.

## 6. Plaque complète non identifiée



14. Plaque ornementale décorée de cimiers au massacre, datée du XIV<sup>e</sup> siècle, mesurant 146 mm / 175 mm / 32 mm (MET, n°29.158.735).  
Tous droits réservés au Metropolitan Museum - New York.

Référencée par le Metropolitan Museum of Art de New York sous le n° 29.158.735, cette plaque équestre ornementale armoriée est complète (*fig. 14*). Issue de la collection Bashford Dean, elle aurait été achetée à Paris en 1927-1928 (Bashford Dean Memorial Collection), puis vendue au Metropolitan Museum of Art. Les dimensions sont les suivantes : hauteur : 146 mm, largeur : 175 mm, épaisseur : 32 mm, poids : 170,1 g. Le MET mentionne une datation entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, et comme lieu de production l'Europe de l'ouest, peut-être la Grande-Bretagne. Ne disposant que de la photo du site, nous ferons la description la plus précise possible.

En bas-relief, réalisée en alliage de cuivre de très bonne qualité, moulé, intégralement doré, et émaillé, cette plaque est probablement la plus belle de celles décrites jusqu'à présent. Suivant la même thématique, elle représente un chevalier assis sur sa monture galopant vers la gauche. Le chevalier est vêtu d'un haubert surmonté d'un tabard. La tête est protégée par un grand heaume constitué de plaques rivetées ensemble, d'usage entre 1230 et 1390. Très finement réalisé, on distingue les rivets ainsi que les trous d'aération à l'avant. Ce heaume est équipé d'un important cimier héraldique constitué d'une ramure de cerf. A l'épaule, on distingue une ailette (petit bouclier rectangulaire utilisé durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) qui est destinée à dévier les coups portés sur le heaume. Traditionnellement ces éléments de protection étaient armoriés, mais dans le cas présent on ne distingue pas de traces d'armoiries. Le bouclier de forme « écu Français ancien » est

probablement tenu (bien que dissimulé) par le bras gauche. De bonnes proportions, il semble être un élément distinct du corps, riveté à la plaque comme sur l'exemplaire n° 5, procurant ainsi un effet de relief et accentuant le réalisme. Sur le bouclier, les armoiries du chevalier étaient représentées. Une croix se dessine par usure de l'or. Il est possible que cette usure soit le résultat d'une partie non émaillée, mais il est également probable – vu l'absence d'élément retenant l'émail – que ce soit le témoin de l'application d'une bande d'or ou d'argent.

Le champ devait être d'azur comme en témoigne les restes d'émaux dans les plis de la housse du cheval (*fig. 15*). A la croisée des branches de la croix, on distingue l'emplacement du rivet. Le bras droit du cavalier est en arrière, légèrement plié vers le haut, recouvert par le haubert constitué de mailles métalliques figurées par un fin guillochage. On peut raisonnablement penser que le bras était argenté comme la jambe pour renforcer le réalisme. La main tenant la fusée de l'épée est curieusement grossière et percée en son centre par un trou de fixation. L'épée est brandie avec la pointe touchant le sommet du heaume, renforçant l'impression de charge du chevalier. La jambe est positionnée vers l'avant avec une flexion du genou. Les mailles du haubert sont très bien rendues grâce à un fin guillochage. Son tibia est protégé par une plaque dorée qui était probablement à ses armes puisque l'on distingue les traces d'une croix (*fig. 16*). Son pied reposant sur l'étrier est muni d'un éperon à mollette, détail fixant un *terminus a quo* au XIII<sup>e</sup> siècle, durant lequel est apparue cette évolution remplaçant les éperons à pointe.



*15. Détail des replis du tabard faisant apparaître la couleur bleue de l'émaillage.*



*16. Détail de la plaque du tibia.*

Le cheval a le corps entièrement recouvert par le caparaçon aux armes du chevalier qui sont visibles par deux fois. Seules les pattes, un petit bout de queue ainsi que les oreilles sont au naturel. C'est la position des pattes, tendues vers l'avant et l'arrière en décalé, qui donne l'impression de galop et de vitesse. La tête du cheval est équipée d'un mors et de rênes. La têtière est ornée d'une ramure de cerf à l'image du heaume du chevalier. La plaque était fixée en 8 points. Les trous de petite taille sont répartis sur toute la périphérie de la plaque : heaume, main, les deux sabots arrière, les deux sabots avant et l'encolure du cheval.

En examinant le tabard, vêtement indissociable du chevalier de cette époque, on constate que la maîtrise artistique est d'un niveau tout à fait supérieur aux autres plaques. Le drapé met en valeur le vêtement et donne une forte impression de mouvement. Le caparaçon ainsi que le tabard sont traités selon une technique d'émaillage translucide proche de la basse taille (appliqué sur la dorure) dont il ne reste que d'infimes traces bleues dans les plis. Il est possible que la croix, élément principal des armes, soit d'argent et que l'oxydation ait laissé ces traces sur l'or (*fig. 17*). On peut imaginer que, si des meubles secondaires d'or composaient les armes (fleurs-de-lis, croisettes, billettes, etc.), ces derniers aient disparu sans laisser de traces visibles. Cette hypothèse tend à être renforcée par l'absence de trace de dorure au niveau de l'œil du cheval qui, à l'origine, devait se détacher du bleu du caparaçon en étant représenté en or. La technique utilisée pour cette plaque, beaucoup plus raffinée que le champlévé, nous amène à une datation au XIV<sup>e</sup> siècle.



*17. Détail du bouclier.*

## 7. Plaque aux armes de Malestroit



*18. Plaque ornementale aux armes de Malestroit,*  
datée du début du XIV<sup>e</sup> siècle, mesurant 90 mm / 106 mm (Musée de Cluny).  
Tous droits réservés au Musée national du Moyen Âge de Cluny.

Vendue le mercredi 27 janvier 2021, lors de la vente aux enchères organisée par la maison Pierre Berger et Associés à Drouot-Richelieu, 9 rue Drouot 75009 Paris, salle 9, cette plaque est décrite ainsi (*fig. 18*) : « Plaque ornementale en cuivre champlevé, gravé, émaillé et doré représentant un chevalier à cheval, émail rouge. A l'image des sceaux équestres, le chevalier coiffé d'un heaume, sur sa monture au galop, brandit une épée de sa main droite, son autre main tenant le bouclier en forme d'écu ; celui-ci ainsi que la tunique et la housse du cheval portent les armoiries de sa famille de gueules à dix besants d'or, armes des barons de la Zouche, cadets de la maison noble de Rohan. Angleterre, vers 1300. Hauteur : 9 cm – Longueur : 10,6 cm (quelques sautes d'émail, légers accidents). Provenance : ancienne collection privée du Morbihan ». La description du catalogue qui suit est en grande partie la reprise du texte d'une revue : signée par White et Spirit, « Une exceptionnelle applique médiévale émaillée » dans NHR, mars 2019, n° 2, p. 14-16, ill. « Cette rare pièce décorative médiévale a fait l'objet d'un article dans une revue spécialisée qui donne de précieuses indications : " (des recherches) dans les armoriaux anglais [...] (ont) permis d'attribuer sans doute possible ces armoiries aux barons de la Zouche. [...]. Le titre de baron de la Zouche est l'un des plus anciens titres de noblesse dans la pairie d'Angleterre, cadets de la maison noble de Rohan. Cette origine explique donc la présence de cette applique dans le Morbihan puisque la maison de Rohan est une famille subsistante de la noblesse française, originaire de Bretagne, où elle tient son nom de la terre de Rohan, dans le Morbihan. Les barons de la Zouche qui nous intéressent pour la période fin XIII<sup>e</sup> début du XIV<sup>e</sup> [...] sont Alan la Zouche d'Ashby, William la Zouche de Harringworth et William la Zouche de Mortimer. De ce que l'on sait de sa vie, il semble que cela soit Alan la Zouche (1267-1314), parmi les trois membres de cette famille, le mieux à même de correspondre au propriétaire de cette plaque ornementale. On sait par exemple qu'Alan, premier baron la Zouche d'Ashby,

« était en Gascogne avec le roi d'Angleterre Edouard I<sup>er</sup> en octobre 1288, lorsqu'il était l'un des otages donnés par le roi à Alonso d'Aragon pour l'exécution de certains accords ». Il participa, entre autres, à la mythique bataille de Falkirk le 22 juillet 1298 et était présent au couronnement d'Edouard II en 1308. Il « mourut sans fils (...) à l'âge de 46 ans et sa baronnie resta en suspens entre ses filles ». Ce chevalier à cheval est une iconographie bien connue des sceaux équestres ; celui du baron William La Zouche de Mortimer (1323-1337) en donne une représentation très proche bien qu'un peu plus tardive (fig. a). Quoique fort rare, il existe deux autres exemplaires de ce même type de plaque ornementale : l'une est conservée au Metropolitan Muséum, sensiblement plus grande (14.6 cm x 17.5 cm) et donnée comme probablement anglaise (inv. 29.158.735, fig. b), une autre se trouve dans une collection privée européenne, de taille plus modeste (5,4 cm x 6,4 cm, fig. c). Il est à remarquer qu'aucune de ces autres plaques ne porte d'armoiries identifiables ».

Bien que n'ayant pas eu la possibilité de manipuler la pièce, nous allons essayer de faire l'analyse la plus exhaustive possible. Réalisée en alliage de cuivre, moulé, doré et émaillé, cette plaque par ses dimensions (90 mm sur 106 mm) est légèrement supérieure aux autres plaques étudiées précédemment, mais très inférieures à la plaque n° 6 qui semble être une exception. Il s'agit incontestablement de l'exemplaire qui nous soit parvenu dans les meilleures conditions de conservation.

Toujours suivant la même thématique, cette plaque représente un chevalier chevauchant sa monture galopant vers la gauche. Il est assis sur une selle dont le haut troussequin – propre aux selles de guerre ou de tournoi – est visible (fig. 19), ainsi que la large sangle (surfaix ?) richement décorée de bordures et brodée d'écailles en quinconces visible sous le cheval dans l'échancrure du caparaçon. Le chevalier est vêtu d'un haubert par-dessus duquel est apposé un tabard. L'artiste a pris le parti de le représenter avec le minimum de plis afin de mettre en valeur les armoiries. On note une maîtrise artistique certaine au niveau du pan du vêtement qui paraît flotter en arrière avec le revers doré donnant une impression de mouvement.



*19. Détail du troussequin.*

La tête est protégée par un grand heaume constitué de plaques rivetées ensemble, en usage entre 1230 et 1390. Là encore il est très proche de la réalité car on distingue les différentes plaques qui le composent, ainsi que les détails de l'ouverture oculaire. Le heaume a une forme ogivale, dite « en pain de sucre », qui amène une datation au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette forme conique étant une évolution du sommet plat, rendant le chevalier moins vulnérable aux coups portés sur le dessus de la tête. Ce heaume est équipé d'un cimier au plumail.

Le bouclier scutiforme ou plus précisément de forme « écu Français ancien » est tenu de façon suggestive par le bras gauche. De bonnes proportions, ce bouclier a été réalisé à part comme sur les exemplaires 5 et 6. Cet élément indépendant, a été fixé à la plaque par matage d'un tenon (*fig. 20*). On imagine la délicatesse de l'opération afin de ne pas endommager l'émail.



20. Tenon fixant le bouclier.

Le fait de traiter le bouclier séparément procure un effet de relief tout à fait saisissant, accentuant le réalisme et permettant une meilleure lecture des armoiries. Celles-ci se détachent mieux du tabard et de la housse du cheval. Cette lecture des armes est primordiale, probablement l'essence même de la création de cette plaque. Les armoiries sont aisément lues uniquement sur ce bouclier : *de gueules à dix besants d'or*. Nous constatons que la lecture et la compréhension sur le tabard ainsi que sur la housse sont plus problématiques. Les besants sont difficilement dénombrables et l'ordonnancement n'est pas clair. Ainsi, nous réalisons que chaque élément est essentiel afin de créer cette identité chevaleresque. Il faut considérer cette plaque – à l'image des gouaches ou enluminure – comme un mode de figuration plus qu'une retranscription de la réalité de cette époque. Techniquement le bouclier est en cuivre coulé et traité selon la technique de l'émail champlevé. Les dix besants ainsi que le pourtour du bouclier sont laissés en réserve et dorés. Les parties creusées sont remplies d'un émail rouge encore très présent.

Le bras droit du cavalier est en arrière, légèrement plié vers le haut, intégralement recouvert par le haubert constitué de mailles métalliques figurées par un fin guillochage doré renforçant l'impression de réalisme et de richesse du porteur. Les mailles du haubert sont disposées à imbrication, comme les écailles des poissons. La main tenant l'épée, également recouverte de mailles d'acier doré, tient fermement l'épée. Cette épée comporte un imposant pommeau discoïdal percé en son centre afin de recevoir un clou ou un rivet. Les quillons se recourbent à angle droit vers la pointe. La lame, de forme triangulaire et de section rhombique, est renforcée par une arête médiane. Bien que cette épée ne semble pas extrêmement pointue, ce type apparaît dès la fin XIII<sup>e</sup> et son usage se développe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'épée est brandie avec la pointe touchant le sommet du plumail du heaume, renforçant l'impression de charge du chevalier. La jambe est positionnée vers l'avant avec une flexion du genou. Les mailles du haubert sont, comme pour le bras, très bien rendues grâce à un fin guillochage. Le genou est muni d'une coque protectrice qui semble comporter des traces d'émail peint de couleur rouge (*fig. 21*). Ce détail est intéressant puisqu'il indiquerait l'emploi d'une autre technique d'émaillage : l'émail sur dorure. A l'image de la plaque n° 6, l'émail transparent laissait apparaître l'or sous-jacent. Le pied reposant sur l'étrier devait être muni d'un éperon à mollette, réalisé séparément comme le bouclier et fixé dans l'orifice prévu à cet effet (*fig. 21*).



21. Détail de la jambe.

Le cheval a le corps recouvert par un caparaçon décoré aux armoiries du chevalier, dont les besants sont répartis sur toute la surface. Cette housse d'apparat est très élégamment traitée, recouvrant la tête du cheval dont seule la bouche apparaît au naturel. Elle se prolonge à l'avant de la monture par un long pan de tissu tombant presque jusqu'à terre, et à l'arrière en recouvrant la croupe. Comme pour le tabard, l'artiste a pris soin d'exploiter le maximum de surface à sa disposition pour figurer les besants, mais il s'est efforcé de rendre le caparaçon le plus naturel possible en représentant la doublure de couleur or. Ce détail de la doublure de la housse se retournant sous les effets du mouvement du cheval, révélant ainsi la richesse de son propriétaire, est particulièrement visible à l'avant des deux grands pans de tissu. On note également la représentation du revers du pan droit du caparaçon figuré en débordement dans les parties inférieures. Seul le poitrail, les jambes, l'extrémité de la queue, et les oreilles sont au naturel. C'est la position des jambes, élancées en décalé à l'avant et à l'arrière qui donne l'impression de galop et de vitesse. La tête du cheval devait être équipée d'un mors et de rênes. Là encore nous pouvons mesurer le degré de raffinement de cette plaque car, comme pour l'éperon, le mors devait être conçu séparément et assemblé afin de renforcer la sensation de réalité. On est en droit d'imaginer que la bride était également traitée de la sorte, ou constituée d'une chaîne. La têtère quant à elle est ornée d'un plumail identique à celui du heaume du chevalier.

L'ensemble du tabard et de la housse armoriée est traité selon la technique de l'émail cloisonné. La plaque était fixée en 8 points à l'aide des trous répartis sur toute sa périphérie : plumail du heaume, pommeau de l'épée, sabot arrière, doublure du pan droit du caparaçon, sabot avant gauche, sous la mâchoire et dans le plumail du cheval.



*22. Revers de la plaque.*

Par l'ensemble des détails évoqués, nous constatons que cette plaque est d'un raffinement tout particulier, avec une maîtrise totale des techniques d'orfèvrerie sans commune mesure avec les exemplaires Anglais. La comparaison la plus frappante est le traitement en relief de cet exemplaire qui est particulièrement visible à l'arrière de la plaque avec une grande partie de l'œuvre traitée en creux (*fig. 22*). Ce traitement selon une technique tridimensionnelle, conjugué aux éléments appliqués (bouclier, éperon, mors), rend cette plaque beaucoup plus vivante et réaliste. Les différents détails

techniques et stylistiques tendent à émettre l’hypothèse que les exemplaires anglais (n° 1, 2 et 3) sont plus anciens que le présent exemplaire. Outre le fait que la sculpture soit beaucoup plus fluide, l’emploi de la technique de l’émail peint, bien qu’appliqué sur la petite surface de la genouillère, ne nous paraît pas être mis en place avant les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle dans les ateliers parisiens. Bien que quelques éléments soient encore archaïsants (comme certaines parties de l’équipement), le heaume au sommet ogival, le type d’épée, et surtout l’emploi des éperons à molette, renforcent une datation vers 1320.

Cette représentation du chevalier en armure brandissant une épée est récurrente depuis plus d’un siècle sur les sceaux équestres de guerre, comme celui de Jean II de Nesle-Bruges en 1232 (*fig. 23*). Ce thème est devenu un classique de l’identité chevaleresque, les chevaliers ayant rapidement associé leur monture pour s’identifier et faire corps avec elle. C’est donc naturellement que les armoiries se sont répétées sur l’ensemble de l’armement du chevalier, de son équipement et celui de son destrier.



23. Sceau de Jean III de Nesle-Bruges, 1232. Moulage, ANF, sc/D 3052.

Tous droits réservés aux Archives nationales Paris.

Lors de la vente parisienne, les armoiries figurant sur cette plaque ont été attribuée aux « barons de la Zouche, cadets de la maison noble de Rohan », dont les armoiries se blasonnent : *de gueules à dix besants d’or*. C’est d’ailleurs la première attribution que l’on retrouve dans la revue NHR (n° 2 de mars 2019) citée dans la notice, et l’on peut raisonnablement penser que cette attribution a été reprise sans vérification par la maison de vente. Comme nous le savons, l’une des informations essentielles dans l’identification d’armoiries est le lieu de découverte. Il n’est en effet pas rare de trouver des armoiries similaires portées durant la même période par des familles sans aucun lien de parenté. Or, nous apprenons dans les premières lignes de la revue que cette plaque a été trouvée dans le Morbihan. Même si nous aurions aimé plus de précision sur le lieu exact, il n’y a pas à douter de cette information, et nous allons voir toute l’importance de cette précieuse localisation géographique.

Le premier détail à souligner est que les barons La Zouche ne sont pas des cadets de la famille de Rohan mais des cousins. En effet, ces deux branches sont issues des vicomtes de Porhoët, et plus précisément de Eudon I<sup>er</sup> de Porhoët (1048 - v. 1096), qui fut le père d’Alain I<sup>er</sup> de Rohan (1084-1147), premier vicomte de Rohan et fondateur de cette illustre maison, et de Geoffroy de Porhoët (1082-1131), dont le fils Alain de Porhoët dit « Ceoche » ou « Zouche » († 1190) s’établit en Angleterre suite à son mariage<sup>6</sup>, et ce n’est qu’au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle qu’un de ses descendant sera titré baron. Cette branche de La Zouche quitta donc la Bretagne dès le XII<sup>e</sup> siècle pour s’établir durablement en Angleterre. William La Zouche († 1337) – cité comme potentiel commanditaire de la

6. Georges MARTIN, *Histoire et généalogie de la Maison de Rohan*, Lyon, 1998 (2<sup>de</sup> éd.).

plaque par la maison de vente du fait de la ressemblance de son sceau (*fig. 24*) – est effectivement venu en France en 1324-1325, mais ce fut en Aquitaine, pour défendre cette possession anglaise contre le roi de France. Il ne semble donc pas avoir séjourné en Bretagne. Notons au passage que ce personnage avait pour nom de naissance William Mortimer et n'a adopté le nom et les armes de La Zouche qu'en 1316 lorsque, à la suite du décès de son frère aîné, il devint l'héritier des biens de son oncle maternel Alain La Zouche (1267-1314).



*24. Sceau de William La Zouche, 1329.*

Original, Penrice and Margam Deeds 204, image sea000136, NLW.

Tous droits réservés à la National Library of Wales.

Si ce ne sont les barons La Zouche, quelle famille Bretonne établie dans l'évêché de Vannes au XIV<sup>e</sup> siècle et portant des armoiries similaires serait à même de pouvoir commanditer une pièce d'orfèvrerie aussi fine et précieuse ? Selon nous, une seule famille réunit ces critères : la maison de Malestroit. On trouve mention de cette illustre famille Bretonne dès 1119 en la personne de Juhaël de Malestroit qui est cité lors des funérailles du duc de Bretagne Alain Fergent. Établi dans leur château sur l'île de la Saudraie, lieu stratégique leur permettant de contrôler le gué et le trafic fluvial, les Malestroit étaient à la tête d'une importante seigneurie. Alors que la maison de Malestroit connaissait la gloire et la richesse, elle fut décimée durant la guerre de succession de Bretagne, et la famille tomba en quenouille au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, quelques années suivant la production de la plaque :

**I. Payen III de Malestroit**, seigneur de Malestroit, de Largoët et de Beaumont, était qualifié de chevalier. Il reconnut en 1294 devoir au duc de Bretagne 5 chevaliers d'ost, dont 4 pour la terre de Largoët et un pour celle de Malestroit. De son union avec N. de Kaër il eut :

**1. Geoffroy de Malestroit** (1260-1343), seigneur de Malestroit et de Largoët, qualifié de chevalier comme son père. En 1341, au début de la guerre de succession de Bretagne, il défendit la place forte d'Auray contre les troupes de Jean de Montfort,

---

7. Pierre-Hyacinthe MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1742-1746.

puis celle de Vannes. N'ayant pas réussi à faire triompher le parti de Charles de Blois, neveu du roi de France, il dû fuir et se réfugier à Hennebont. En 1343, il se rendit à Paris avec d'autres seigneurs Bretons pour prendre part à un tournoi. C'est là que le roi, les soupçonnant d'être secrètement attachés au parti du comte de Montfort, les fit arrêter et décapiter sur la place des halles.

**A. Jean de Malestroit** († 1343), contribua à la défense de Rennes contre les Anglais en 1342 et périt avec son père à Paris en 1343. Il n'eut pas de postérité.

**B. Payen IV de Malestroit** († 1347), recueillit l'héritage familial et périt au siège de La Roche Derrien en 1347 en défendant Charles de Blois. Il n'eut pas de postérité.

**C. Jeanne de Malestroit**, devint l'unique héritière de l'illustre maison de Malestroit après la mort de son frère en 1347. Mariée à Jean de Châteaugiron († 1374), ce dernier écartela ses armes avec celles de son épouse et ses descendants reprirent le nom de Malestroit.

**2. Henri de Malestroit** († 1345), occupait la charge prestigieuse de maître des requêtes du roi. Durant la guerre de succession de Bretagne qui opposa Jean de Montfort à Charles de Blois (neveu du roi de France), Henri de Malestroit fut chargé par Philippe de Valois de convaincre les partisans de Jean de Montfort de le rejoindre. Mais il se laissa au contraire entraîné par eux. Il fut arrêté et conduit à Paris sur ordre du roi où il fut lapidé. Il n'eut pas de postérité.

On voit donc que cette famille de la grande noblesse médiévale de Bretagne était proche du pouvoir royal et très impliquée (pour son plus grand malheur) dans la guerre de succession de Bretagne. Son prestige était très important et ses revenus relativement conséquents, ce qui tend à faire penser qu'elle était en mesure de commanditer une telle pièce. C'est également sur les terres de la famille de Malestroit qu'est organisé le 19 janvier 1343 « la trêve de Malestroit » qui sera signée dans l'église de la Madeleine. A la fin de l'année 1342, le roi Édouard III d'Angleterre débarque en Bretagne avec un corps d'armée de 5.500 hommes. En décembre, le comte de Northampton investit « sans dommage le chastel » de Payen de Malestroit, selon les lettres qu'Édouard III adresse à son fils le futur Prince Noir. L'armée française, forte de 50.000 hommes, dresse son camp proche de Malestroit, d'où Philippe de Valois « envoie un héraut au roi d'Angleterre pour lui offrir le combat ». Les cardinaux Annibal Caietani et Pierre des Prez de Montpezat, nonces du pape Clément VI, interviennent pour obtenir une trêve « assez longue permettant d'arriver à une paix définitive ». Les pourparlers qui se déroulent entre plénipotentiaires à Malestroit sont difficiles : pour la France, Eudes, duc de Bourgogne, Pierre, duc de Bourbon ; pour l'Angleterre, Henri, comte de Lancastre, Guillaume de Montagu, comte de Salisbury, et Guillaume de Bohun, maréchal des armées anglaises en Bretagne. Les clauses très contraignantes du traité, avec cessation immédiate des hostilités jusqu'à la saint Michel, prolongée de trois ans si nécessaire, s'appliquent aux rois et concernent aussi « la Gascogne, l'Écosse, le comté de Hainaut, les Flamants et leurs adhérents »<sup>8</sup>.

---

8. Pierre-Hyacinthe MORICE, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 2 vol., Paris, 1750-1756, t. 1, p. 267.

Il est donc évident qu'à l'époque de la conception de cette plaque, le prestige de la maison Malestroit était très important. Cette famille ayant accueilli sur ses terres pendant plusieurs mois les rois de France et d'Angleterre accompagnés des plus grands seigneurs de leurs royaumes, on peut aisément imaginer qu'elle disposait de revenus conséquents et qu'elle était en mesure de commanditer une telle plaque émaillée. Notons que l'ensemble des textes et des données relatifs à la « trêve de Malestroit » que nous avons consultés, ne nous a pas apporté la preuve qu'un membre de la famille La Zouche faisait partie de la délégation anglaise.

Si le nombre et le positionnement des besants composant les armes de la famille de Malestroit a varié, l'étude sigillographique nous permet de constater qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, avant que cette maison ne soit fondue dans la famille de Chataugiron, leurs armes étaient bien *de gueules à dix besants d'or posés 4, 3, 2 et 1* (fig. 25, 26, 27). Notons qu'on retrouve une représentation plus tardive sculptée sur le fronton de la porte de la forteresse de Largoët dans le Morbihan (fig. 28).



25



26

**25. Premier sceau de Payen III de Malestroit, 1275.**

Original, AD Loire-Atlantique, 10 Fi 960.

**26. Second sceau de Payen III de Malestroit, 1307.**

Original, AD Loire-Atlantique, 10 Fi 963.

Tous droits réservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique.



27



28

27. *Sceau d'Henri de Malestroit, XIV<sup>e</sup> siècle. Moulage, ANF, sc/D 4427.*

Tous droits réservés aux Archives nationales Paris.

28. *Fronton orné des armes des Malestroit. Forteresse de Largoët (Morbihan).*



29. *Le sceau de Geoffroy de Malestroit (1309) est l'unique exemple connu de sceau équestre pour cette famille. Original, AD Morbihan, coll. 31 Fi, art. 5, pièces 63 et 64, reproduction prov. 142 J I 22 (d'après Martine Fabre, *Héraldique médiévale bretonne.**

*Armoriaux, sceaux, tombeaux, 2 vol., Villeneuve-d'Ascq, 1998, notice 2558).*

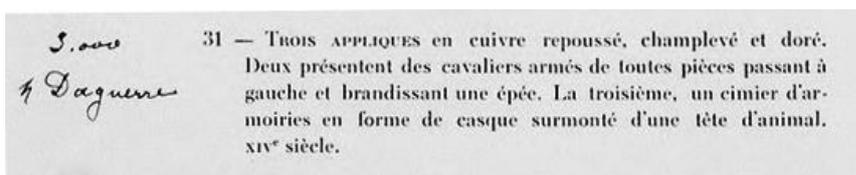
Tous droits réservés aux Archives nationales Paris.

On pourrait arguer que le sceau de William La Zouche présente un cavalier cimé d'un plumail dont le destrier arbore le même élément sur sa têtère. Ces deux éléments se retrouvent sur la plaque. Cependant, ce type de représentation étant commune à nombre de sceaux équestres de l'époque, cette présence du plumail ne nous semble pas en mesure d'orienter l'identification du commanditaire. Les plumails au début du XIV<sup>e</sup> siècle sont encore stéréotypés, et l'adoption d'un plumail en éventail est souvent adoptée par défaut. Il faudra attendre quelques années après la production de cette plaque, soit vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, pour que le choix du cimier devienne pérenne. Nous réitérons donc nos propos concernant l'importance du lieu de découverte d'un objet armorié pour son identification. Il nous semble donc probable que les armes représentées sur cette plaque ornementale sont bien celles de la famille de Malestroit, qui était représentée dans l'évêché de Vannes et occupait une place prépondérante dans la noblesse du duché, et non celle des barons La Zouche.

## 8. Plaques connexes ou non localisées.

Lors de nos recherches, nous avons également mis à jour l'existence d'autres exemplaires de ce type de plaque que nous présenterons ci-après de façon plus succincte. Pour certaines nous n'avons trouvé que de brèves descriptions lors de ventes, et leur localisation a été impossible. Pour d'autres, bien que semblables iconographiquement aux autres exemplaires décrits, la qualité artistique est bien inférieure.

A. Deux plaques similaires se sont vendues à l'hôtel des ventes Drouot le 23 Mars 1909 lors de la vente Victor Gray (fig. 30). Le Lot (deux cavaliers et un cimier) s'est vendu 3.000 francs à Monsieur Daguerre. Puis, selon la description retrouvée dans l'inventaire Rochebrune, nous apprenons que l'une d'elle se retrouve à la vente chez le prestigieux antiquaire Bing. Depuis, nous avons perdu sa trace.



30. Extrait du *Catalogue des objets d'art et de haute curiosité du Moyen Âge et de la Renaissance (...)*, provenant de l'ancienne collection M.V.G., [expert] Henri Leman, Paris, 1909.

B. Une autre plaque passe successivement dans plusieurs prestigieuses collections (fig. 31). Détenue tout d'abord par M. M. B. Meyers, lieutenant général en retraite de l'armée Belge, membre de la commission directrice du Musée Royal d'antiquités et d'armures de Bruxelles, cette plaque fut vendue 1.520 francs sous le n° 4, lors de la vente à l'hôtel Drouot le 26 novembre 1877 à Monsieur Ernest Odiot. Puis, elle figure sous le n° 49 de la vente organisée à l'hôtel Drouot le 26 Avril 1889 lors de la dispersion de sa collection. Vendue 4.000 francs, la plaque fut plus tard décrite par Monsieur Darcel, et publiée dans la Gazette des Beaux-Arts. Exposée tout d'abord en 1898, elle le sera de nouveau en mai-juin 1913 à l'hôtel de Sagan sous le n° 215 par Monsieur Chalandon (qu'on peut supposer être son nouveau propriétaire) lors de



31. Dessin extrait de *L'art, revue hebdomadaire illustrée*, t. IV, Paris, 1877.

« l'exposition d'objets d'art du moyen âge et de la renaissance tirés des collections particulières de la France et de l'étranger », organisée par la marquise de Ganay. Depuis, sa trace est perdue.

Cette plaque en cuivre doré et émaillé mesurait 12 cm de haut par 13 cm de long. D'une qualité artistique très remarquable, les drapés et la gestuelle étaient traités de belle manière. Le chevalier et sa monture vont vers la gauche. Malheureusement, la mauvaise qualité de la seule reproduction que nous avons retrouvée nous prive d'importants détails pour en faire une description précise. On notera malgré tout, compte tenu des ombres portées, que cette plaque semblait être en léger relief et exécutée selon la technique de l'émail champlevé. Le chevalier, dans la même attitude que les autres plaques, porte un heaume orné d'un cimier en éventail comparable à celui de son cheval. Détail très remarquable, il porte, comme le chevalier de l'exemplaire n° 6, une protection d'épaule (aillette) ainsi qu'une autre sensiblement de même taille placée au niveau du genou. Cet élément de forme rectangulaire et armorié qui est placé au niveau du genou nous semble une découverte, n'ayant malgré nos recherches, rien trouvé de comparable. Des rivets ou des clous semblent être encore présents. Les armoiries visibles sur le bouclier (*de ... à la fasce de ... au sautoir engrêlé de ... brochant*), les plaques de protection, probablement le tabard ainsi que la housse du cheval, sont celles de la famille Van Maelstede (*fig. 32*). Il

s'agit probablement de Jan Van Maelstede, célèbre chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques de l'épée (ou ordre de Santiago) mentionné parmi les douze premiers chevaliers de l'ordre entre 1280 et 1300, ou son fils Lodewijk. Dans la description lors de la vente en 1877, les armoiries sont identifiées comme étant celles du « célèbre et légendaire chevalier Vuerhoudt ». Il semblerait qu'il s'agisse de l'histoire du « voyage par Mher Joos Van Ghistele » réalisé par le noble et chevalier Mher Joos Van Ghistele (1446-1516), également connu sous le nom de « Grand Voyageur de Zuiddorpe », appartenant aux familles nobles les plus anciennes et les plus influentes de Flandre (Maelstede par sa mère). Il s'avère que les armoiries Voorhout sont tout à fait similaires à celles de la famille Van Maelstede car ils ne formaient qu'une seule famille. Leurs châteaux étaient très proches l'un de l'autre sur l'île de Zuid-Beveland en Zélande (Pays-Bas). Pour renforcer le caractère

légendaire repris dans la description de la vente aux enchères, le château de Voorhout s'appelait un *ridderhofstede* (château des chevaliers). Il est donc très difficile de démêler si, à un moment donné, les deux familles ont été liées. Mais le rang tenu par les Van Maelstede nous fait plutôt attribuer cette plaque à cette famille qui portait pour armes : *d'argent à la fasce d'azur, au sautoir engrêlé de gueules brochant*.



32. Armes des Van Maelstede.  
Photographie de Klaas von Padberg.

C. Plaque en alliage de cuivre représentant un chevalier sur sa monture allant vers la droite (*fig. 33*). Cette découverte a été faite lors d'une grande fouille dans le centre de Rotterdam (Pays-Bas), lors de la construction d'un tunnel ferroviaire (Willemsspoortunnel, 1990-1991). Le contexte de la découverte est une zone d'habitation datée de la fin du 3<sup>e</sup> quart au 4<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Selon les services archéologiques de Rotterdam, du point de vue iconographique, l'insigne peut être daté de la période comprise entre 1290 et 1325. Ce même service suppose que de tels insignes étaient portés par certains seigneurs participants à des tournois ou à d'autres festivités. Cette plaque, pour laquelle nous ne disposons pas des dimensions, est plate avec les lignes du décor incisées. Compte tenu des restes d'émail épars de différentes couleurs, nous supposons que cette plaque était intégralement recouverte d'émail polychrome. De qualité artistique très inférieure, on ne discerne pas d'armoiries et elle ne dispose pas de trous de fixation. Notons malgré tout le trou au niveau des mors qui confirme son rôle uniquement décoratif visant à donner une meilleure lecture de la bouche et des rênes. Il est possible que cette plaque ait été acquise ou donnée lors d'un tournoi, et être considérée comme un souvenir, véhiculant ainsi une idée de mémoire de l'événement.



**33. Plaque découverte aux Pays-Bas en 1990-1991.**  
Tous droits réservés à l'Archeologie Rotterdam.

D. Nous trouvons durant la même période et dans la même composition artistique, des enseignes profanes produites en séries, et achetées auprès des « faiseurs d'enseignes » (fig. 34 et 35). Ces pièces étaient réalisées en alliage de plomb et d'étain, ces matériaux étant faciles à travailler et bon marché, permettant à tous les groupes de la société de les acquérir. Une telle enseigne illustrant un chevalier arborant la croix de saint Georges, portée par son propriétaire, est le vecteur du souvenir d'un événement très probablement « chargé » d'une protection talismanique propre à la mentalité du moyen âge. Notons qu'il existe également de nombreuses plaques du même type que les enseignes qui sont des jouets. On en trouve en Belgique (la ville d'Ypres a été un grand centre de production), en France, aux Pays-Bas et en Allemagne. Plusieurs exemplaires sont conservés au musée de Cluny.



34



35

34. Enseigne au chevalier, XIV<sup>e</sup> siècle.

Tous droits réservés à l'Archeologie Rotterdam.

35. Enseigne au saint Georges, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle  
(collection privée, Pays-Bas).

## II. DESTINATION DES PLAQUES ORNEMENTALES

### 1. Un coffret

L'ensemble de ces plaques ornementales sont munies d'orifices régulièrement répartis sur leur périphérie, ce qui laisse à penser qu'elles étaient fixées sur un support solide par l'intermédiaire de clous ou de rivets. Un type d'objet potentiel qui aurait pu être orné de ces plaques luxueuses est un coffret. Mais se posent quelques questions sur cette éventualité. En effet, l'analyse de la plaque n° 2 nous a montré qu'il existe des plaques tournées vers la gauche et d'autres vers la droite. Nous pouvons donc imaginer que ces chevaliers pouvaient être positionnés de part et d'autre de la façade ou du couvercle d'un

coffret dans une attitude d'affrontement (fig. 36). Bien que relativement rare sur du mobilier, cette iconographie profane se retrouve sur quelques exemplaires (fig. 37). Cependant, on rencontre systématiquement un chevalier combattant un ennemi – le plus souvent un sarrasin clairement identifié – ou son adversaire dans le cadre d'un tournoi, illustrant les idéaux courtois d'amour et d'héroïsme. Lors de notre étude, nous n'avons pas découvert de plaque représentant de sarrasin. Et pour le cas d'un tournoi, il serait d'usage que ces chevaliers affrontés évoluent dans un décor contextualisant la scène.



**36.** *Scène de tournoi.* Fresque du Palazzo Comunale de San Gimignano, attribuée à Azzo di Masetto (1288-1292).



**37.** *Boîte à bijoux,* vers 1320, Zurich, Musée national Suisse.  
Tous droits réservés au Musée national Suisse.

## 2. Un élément de décoration de troussequin de selle de tournoi

Datée du début du XIV<sup>e</sup> siècle, la plaque aux armes de la famille de Malestroit s'inscrit dans l'apogée de la mise en « signe » du chevalier. Ce dernier est indissociable de son cheval, et dès le XIII<sup>e</sup> siècle les armoiries recouvrent l'ensemble du cavalier et de sa monture. Comme nous avons pu le voir dans les descriptions de l'ensemble des plaques, le tabard, les éléments de protections et d'armement, ainsi que le caparaçon, sont recouverts des armoiries du seigneur. Mais c'est également à cette époque qu'apparaît toute une série d'artefacts armoriés telles les décorations de mors, les pendants de harnais, etc.

Ce décorum est rarement employé dans un contexte militaire. *A contrario*, il est d'usage pour le chevalier lors de tournois, d'être en grande tenue héraldique. Pour la joute il était important pour le seigneur de se distinguer des autres participants et d'affirmer son identité. Les sources iconographiques consultées ne nous ont pas permis de retrouver de telles plaques en situation, mais nous pensons qu'elles auraient pu être fixées de part et d'autre du haut troussequin de la selle du jouteur (et/ou de celle des compagnons formant son équipe). Notons l'existence d'un troussequin de selle daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle qui comporte deux chevaliers munis d'une lance en position d'affrontement actuellement conservé au musée du Louve (*fig. 38*). L'usage d'ornementation du troussequin n'est bien sûr qu'une hypothèse, mais cela nous paraît plus plausible qu'une ornementation de coffret dont il serait assez improbable de retrouver en terre autant d'éléments. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les tournois présentaient une débauche de luxe et d'apparat destinés à magnifier le prestige du chevalier. Nous savons par les archives que des sommes considérables étaient dépensées par les participants lors de ces événements. La tenue de chaque membre de la maisnie du seigneur (et financée par ce dernier) y était identique. Ainsi, éventuellement, ces plaques pouvaient orner la selle du seigneur ou d'un membre de sa maisnie. En ce qui concerne les Malestroit, nous savons qu'ils étaient de grands amateurs de tournoi, celui de Paris en 1343 leur ayant été particulièrement funeste. En revanche, nous ne savons pas si des tournois ont été organisés sur leurs terres. Un tel événement aurait pu se tenir lors de la « trêve de Malestroit ». Le fait de trouver plus de plaques « côté gauche » pourrait éventuellement être expliqué par le fait que les cavaliers montaient à cheval par ce côté, cumulé au fait que l'épée y était appendue. Cela aurait pu

favoriser une désolidarisation de la plaque de son support. Nous sommes en revanche plus réservés sur cet usage concernant la plaque n° 6, compte tenu de sa grande taille.



**38.** *Troussequin de selle*, plaque en ivoire du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Musée du Louvre, n° inventaire 0A3361.

Tous droits réservés au Musée du Louvre.